

snes  
fsu



*S<sub>3</sub> de Grenoble*

Bulletin N° 201 de Juillet 2012

Prix du numéro: 1 € - Abonnement : 6,50 €.

bonnes  
vacances  
à tous !

Joie de vivre - Robert Delaunay

*Éditorial*

## *Des signaux bien timotés...*

**L**es élections attendues ont eu lieu, et nous pouvons collectivement nous féliciter qu'elles aient mis un terme à cinq ans de Sarkozie.

Les luttes que nous n'avons cessé d'impulser pour empêcher la casse de l'École ont pu parfois empêcher le pire. Pour autant, le départ de l'équipe Chatel laisse place à un paysage bien dévasté, tant le Second degré a été la cible privilégiée de ce gouvernement.

Nous avons à reconstruire une véritable politique d'Éducation prioritaire, un collège qui permette à tous l'accès à une scolarité portée à 18 ans, une voie technologique digne de ce nom, une réforme du lycée qui ait vocation à le démocratiser et non à l'assécher.

Si l'on peut respirer, en prenant acte du ton enfin respectueux employé pour l'École et ses personnels, acquiescer à la décharge - quoiqu'encore très insuffisante - accordée aux stagiaires et aux quelques postes supplémentaires réinjectés, on sait bien, en même temps, que le compte n'y est pas, que des signaux forts et sans coût budgétaire qui auraient pu être donnés ne l'ont pas été, que la totalité des postes supprimés cette année n'est pas rétablie et que la rentrée se fera à la mode Chatel : elle s'annonce catastrophique.

C'est maintenant que ce gouvernement doit ouvrir les discussions, et avec les élus dont les personnels viennent de se doter. Dans cet esprit, le Snes va participer à cette phase de concertation, tiendra les collègues informés, et fera le point avant la rentrée.

Mais parce qu'il convient avant tout de rendre la parole aux professionnels que nous sommes, quand, en septembre, les éléments essentiels de la future loi d'orientation seront connus, ce sera le moment de préparer les États généraux du Second degré que construit le Snes. Ils devront être, dans les établissements, un temps de mobilisation forte pour nous faire entendre et porter nos exigences pour la réussite de tous.

Rien ne se fera si l'on ne se prépare pas à peser fortement sur les choix futurs, en matière d'Éducation comme de pouvoir d'achat, et sur ce dernier point, les propos récents du président de la Cour des Comptes ne sont pas anodins.

C'est l'éternel débat du verre à moitié vide ou à moitié plein. Dans cette période de vacances qui s'ouvre, enfin, que chacun s'apaise, se régénère et se prépare à tout mettre en œuvre, dès la rentrée, pour faire prévaloir une véritable démocratisation du Second degré.

***Bel été !***

- **Corinne BAFFERT** -

# Pour une rentrée qui ne se passe pas bien !

Tribune *.cole .municipale*

Pour l'enseignement public, la liste est longue des méfaits de 10 ans de droite dont 5 ans de sarkozysme. D'autant qu'ils s'ajoutent à des années de politiques menées aussi par des gouvernements de « gauche » visant à « dégraisser le mammoth », précariser nos statuts et affaiblir nos capacités de riposte. Souvenons-nous du triste sort des emplois-jeunes, à l'heure où ce type de contrat semble promis à un nouvel « avenir »...

Il est courant de dire que le soulagement que nous avons vécu en chassant Sarkozy est sans illusions. Ce n'est pourtant pas si sûr : nos collègues ont tellement envie de croire au changement promis, et c'est bien compréhensible... Le gouvernement communique spécifiquement en direction de l'Éducation nationale, « *ministère prioritaire* », comme il l'a fait en promettant quelques milliers de postes ( dont une bonne partie précaires ) pour la rentrée de septembre 2012.

Or la réalité de ce qui nous attend est bien moins rose et sans ( bonnes ) surprises. Pour la plupart d'entre nous, la rentrée sera encore plus serrée et difficile que les précédentes. La rigueur est devenue, pour le PS comme pour l'UMP, un horizon incontournable. La crise et la dette, de fausses justifications répétées en boucle. L'essentiel des réformes des années passées ne seront pas remises en cause de si tôt, et surtout pas sans notre pression : réforme des lycées, dispositif ECLAIR, internats d'excellence, Base-Élèves, les livrets de compétence, la baisse de notre pouvoir d'achat, la précarité généralisée, la remise en cause des retraites, une rigueur annoncée qui frappera largement... Toutes choses bien plus fondamentales que la durée des congés de Toussaint !

Alors oui, notre action syndicale sera déterminante dans les mois à venir. Il nous faut, bien sûr, informer sur les manquements du gouvernement et jouer le rôle peu enviable de Cassandra... Mais aussi montrer que nous serons là pour défendre les intérêts de nos professions et de nos élèves : interpellier sans cesse le gouvernement mais, surtout, peser de toutes nos forces pour imposer notre plan d'urgence. Disons-le clairement, cela se fera sans raccourci, sans l'économie de luttes d'ampleur de nos professions et au-delà. Il va donc falloir aider les collègues à se mobiliser tout en cherchant les convergences avec d'autres secteurs, notamment à travers la F.S.U. Une rentrée sans que nous ne donnions de la voix serait une catastrophe.

**Alors hors de question de « donner sa chance au PS et à ses alliés ». Au contraire, nous devons au plus tôt encourager les mobilisations à toutes les échelles possibles, sans exclure une seconde l'arme de la grève : c'est la seule à même de montrer clairement que pour nous, rien n'est réglé, tout est urgent.**

- Thibaut MICHOUX -

# LE TANGO DES BOUCHERS DE LA VILLETTE.

Tribune *Unité et Action*

L'élection de François Hollande a incontestablement ouvert des perspectives d'espoir, notamment en matière d'Éducation et de Formation. Certes, nul n'est assez naïf pour croire que les promesses faites au cours de la campagne présidentielle se réaliseront tout de suite mais chacun admettra que les premières mesures annoncées sont susceptibles de satisfaire l'opinion publique. En effet, comment ne pas se réjouir de la création de 1 000 postes dans le Premier degré, de l'annonce de 6 000 recrutements de personnels 2<sup>nd</sup> Degré ( AED, CPE, AVS, Enseignants ), d'un allègement de 3 heures sur le service des stagiaires?

## DES SIGNAUX BROUILLÉS

À y regarder de près, les signaux envoyés sont bien diffus. Il ne faut sans doute pas s'attacher outre mesure à l'entourage du nouveau ministre dans lequel on retrouve des serviteurs recyclés de la Sarkozy ou d'ex-responsables étudiants en quête de débouchés de carrière.

Cependant, d'autres signes peuvent légitimement nous inquiéter et ils sont lisibles notamment dans les mesures qui n'ont pas été prises immédiatement, malgré leur impact budgétaire nul. Au dernier Comité technique ministériel, si Vincent Peillon s'est de nouveau engagé à abroger le décret sur l'évaluation des enseignants, il a aussi annoncé une nouvelle réflexion et concertation sur le sujet, sans donner plus de garanties. Au risque de friser le procès d'intention, il y a lieu de s'interroger sur le but poursuivi. Le Ministre, que l'on sait partisan de l'autonomie à tous les niveaux, ne risque-t-il pas de céder aux sirènes politiques et syndicales des tenants de cette ligne ? N'a-t-il pas la tentation de signer un accord sur le dos du SNES en négociant avec le SGEN dont on connaît, en la matière, le sens du sacrifice ?

## UN CHANGEMENT COSMÉTIQUE

De même, la création de 1 000 postes dans le Premier degré et de 6 000 dans le Second degré ne peut faire oublier que les enseignements technologiques, agricoles et professionnels ont eux aussi besoin de restitutions de postes, après la saignée de l'ère Sarkozy.

Sur la question brûlante de la formation et de la situation des stagiaires, les 3 heures de décharge de service accordées sont dérisoires au regard de leurs difficultés et au regard de nos revendications. Cette mesurette ne permet ni de réinjecter des postes dans le mouvement Intra ni de rétablir un embryon de Formation. Et mieux vaut mettre au compte de l'euphorie irréfléchie l'idée avancée par le Ministre, laquelle consisterait à utiliser les retraités comme tuteurs des stagiaires !

On se demande si la nouvelle majorité a bien mesuré l'ampleur du chantier à conduire pour reconstituer un vivier de candidats aux métiers de l'enseignement.

## CONTRE-FEUX ET RIDEAU DE FUMÉE

Dans ce contexte, les déclarations du Ministre sur la souffrance induite par les notes sonnent comme une première palinodie et redonnent un vernis de légitimité au Livret Personnel de Compétences, présenté comme « inutilement complexe » mais prorogé, malgré l'opposition majoritaire des personnels et des parents.

La question des rythmes scolaires est abordée de façon équivoque, sous le seul angle de la durée de classe et des

vacances, sans mise à plat du dossier, sans mise en perspective avec le contenu des cours, la réussite de tous les élèves, la charge de travail et la rémunération des personnels. Les déclarations du Ministre, malgré le rappel du Chef de Gouvernement, ne nous changent pas et laissent entendre que tout est déjà décidé. Autant dire que l'on retrouve les bonnes vieilles méthodes du précédent gouvernement.

Mais en agitant ces deux sujets, l'intérêt politique n'est-il pas d'occuper l'opinion et d'isoler les personnels de l'Éducation pour éviter de prendre les mesures d'urgence qui s'imposent mais qui coûtent ? Le Ministre semble reculer et maintient la réforme des lycées en se contentant de rétablir l'Histoire-Géographie en Terminale S, ou de promettre « d'accompagner les enseignants des lycées technologiques » dans la mise en place de la filière fourre-tout STI-2D.

## LE SNES DÉTERMINÉ

### POUR LE CHANGEMENT

La lecture de la « Lettre aux enseignants » doit nous rendre lucides car au-delà des déclarations d'intention, on ne voit pas se dessiner une réelle volonté de réorienter la politique éducative. Nous savons que rien n'est gagné : nous devons ferrailler pour obtenir des inflexions notables dans le projet éducatif du Parti Socialiste qui se développe sur le substrat idéologique de la CFDT et de l'UNSA ( *décentralisation accrue, autonomie des établissements, approbation de la réforme des lycées, livret de compétences ...* ).

Un certain nombre de déclarations venant de milieux dits autorisés nous ramène aux débats des années 80 sur la structure du système éducatif, la place et les missions du collège, le niveau de recrutement et de qualification des enseignants, la formation des personnels, les conditions de service et d'emploi des enseignants.

Nous ne sommes pas dupes non plus des arrière-pensées des stratèges en chambre qui veulent diviser pour régner. Il ne faudrait pas que l'attention légitime portée aux questions du Premier degré ait aussi pour objectif de briser l'unité revendicative de la FSU. Mais nous gageons que nos camarades ne tomberont pas dans ce panneau naguère tendu par un Claude Allègre, aujourd'hui reconverti à droite. Dans notre Fédération, personne ne trahira pour un plat de lentilles!

## LE TANGO DES BANQUIERS

Si l'on dépasse le cadre de notre secteur, on constate que l'on nous chante encore le tango de l'austérité, « le tango des bouchers de la Villette », « le tango de tous les fossoyeurs » de la démocratie. Les « milieux autorisés » expliquent à

longueur d'antennes et de colonnes que la seule politique possible consiste à rembourser la dette, pour illégitime qu'elle soit en partie, à tailler dans les dépenses publiques et à ne pas appliquer les maigres promesses du Président de la République. Comme si le peuple n'avait pas exprimé sa volonté !

C'est qu'aux yeux des « économistes », des « réalistes », les citoyens et les électeurs sont tous des ignorants, des irresponsables, bref des Grecs. Et malheureusement, comme il faut être deux pour danser le tango, le gouvernement semble leur emboîter le pas. En matière sociale, les annonces s'inscrivent dans la continuité de la politique d'austérité : hausse dérisoire du SMIC, non-remplacement de deux fonctionnaires sur trois hors Police et Éducation, renoncement à enrayer le développement de la précarité, retraite à 60 ans accordée sous conditions très restrictives.

## FAUT QU'ÇA SAIGNE, BIEN FORT

Ces orientations, si elles se confirment, sont de nature à provoquer de profondes déceptions et à entacher la légitimité de la majorité, élue en partie par défaut et avec un fort taux d'abstention qui la fragilise. Elles risquent d'accréditer l'idée que la politique des socialistes ressemble à celle de l'UMP avec le papier-cadeau pour l'envelopper. Et, dans un autre domaine, les dernières interventions du Ministre de l'Intérieur, sous couvert de principes, ne permettent guère de démentir ces premières impressions : les associations comme RESF ont encore du pain sur la planche.

Les idées du Front National, légitimées par les choix cyniques de la droite, font planer de réelles menaces sur la démocratie, surtout dans un contexte où certains amalgament sans vergogne les tenants de l'extrême-droite et les partisans de la justice sociale et répètent que « la gauche a tous les pouvoirs », espérant ainsi, en cas d'échec du gouvernement Hollande, discréditer par avance toute alternative de transformation.

Le SNES, avec la FSU, sait qu'il doit tout faire pour combattre ces idées pueriles et pour imposer d'autres choix de société que ceux qui se dessinent dans les premières mesures décrétées. Ceux qui, au nom du politiquement utile, pensent que l'alternance politique suffit à faire oublier l'exigence d'alternatives se heurteront à notre vigilance et à notre détermination à ne rien lâcher.

- Jean-Louis MOLLARD -

# PENSEURS, EXPERTS ET GÉNIES SE PENCHENT

## *Dominique Seux et les salaires des enseignants*

Les professeurs certifiés (*la majorité*) et les professeurs des écoles commencent leur carrière avec un traitement proche du SMIC. Ils ne peuvent s'en sortir que s'ils ont déjà payé leur ordinateur et leur voiture qu'ils mettent gracieusement à la disposition de leur employeur ; ils ont des difficultés à se loger compte tenu du niveau des loyers, en particulier dans les grandes villes mais aussi dans un département comme la Haute-Savoie, trop proche de la Suisse. Les salaires des enseignants, comme ceux des fonctionnaires « ordinaires » ont perdu au moins un tiers de leur pouvoir d'achat depuis 30 ans et sont bloqués depuis trois ans. Une enquête de l'OCDE montre que le salaire des professeurs en France est l'un des plus faibles d'Europe. Mais Dominique Seux, rédacteur en chef du journal *Les Échos*, qui émarge aussi en d'autres lieux comme *France Inter* où il dispense son « expertise » dans une chronique quotidienne du matin, à une heure de grande écoute, a fait une découverte : un proviseur (*anonyme*) lui a envoyé une clé USB contenant le relevé des « salaires » des enseignants du grand lycée où il exerce, un lycée avec des STS, des « petites » (*sic*) classes préparatoires, beaucoup d'agrégés et d'enseignants en fin de carrière, des chaires supérieures, pas mal d'HS et des heures de colles ... Un « lycée normal », un « lycée-type » (*sic*) en somme, pour le fin limier qu'est D.S. qui y « découvre » un salaire moyen net de 2 800 euros, un salaire médian de 2 700 euros, qu'il compare au salaire médian du secteur privé de 1 700 euros nets par mois, alors que la seule comparaison qui ait un sens est la comparaison avec les salaires des Français qui ont le même niveau de qualification. Mais D.S. qui est un « expert » n'hésite pas devant l'innovation audacieuse en matière de statistique du type comparaison entre le poids moyen des pastèques et le poids moyen de tous les fruits et légumes. Comme cela ne suffit pas, peut-être, pour convaincre les auditeurs, D.S. révèle que sur les 250 enseignants de ce lycée, « une trentaine dépasse 3 500 euros net, une quinzaine 4 000. Certains mois, une dizaine dépasse 5 000 euros. Un a gagné 9 400 euros net en décembre ! ». Les collègues de mathématiques, qui essaient péniblement d'enseigner des rudiments de statistiques à leurs élèves (*de lycée*) apprécieront ce subtil mélange de salaire moyen avec le salaire médian, le salaire perçu « certains mois » et le salaire perçu « en décembre ». Pas de doute, après les « mathématiques modernes » depuis longtemps abandonnées, D.S. lance avec modestie les « statistiques modernes » dont l'avantage est qu'elles permettent d'obtenir un résultat prévu à l'avance, ici un effet de choc sur l'auditeur

lambda de cette radio de service public (*mais si !*) qui retiendra de tout ça que, finalement, les enseignants du Secondaire ne sont pas mal payés et, même, que certains roulent sur l'or et que, peut-être, il faudrait simplement mieux répartir ces rémunérations trop dispersées, d'autant qu'il va falloir bloquer les salaires des fonctionnaires (*car aucune autre politique n'est possible, c'est l'expert qui vous le dit*) pour payer « nos » dettes, c'est-à-dire les intérêts usuraires des emprunts qui enrichissent les rentiers, les banques et leurs actionnaires.

À moins que D.S. ne soit payé (*bien*), par *Les Échos*, par *France Inter*, ... pour répéter quotidiennement le discours « libéral » en économie ? Ce que l'on peut soupçonner car il ne parle que de « coût du travail » au lieu de parler de richesses créées par le travail, de « concurrence et de compétitivité » au lieu de parler de coopération, de développement inégal, de dumping social et salarial, de profit maximum et d'impôt minimum, de « charges » au lieu de cotisations sociales, toujours de ce que cela « coûte » au lieu de parler de ce que cela rapporte, de ce que cela représente comme moteur de l'économie, ...

## *Olivier Ferrand et les retraites*

Ainsi, les retraites sont un « coût ». Il ne vient pas (?) à l'idée de D.S. que l'argent des retraites est pour l'essentiel rapidement dépensé et réinjecté dans l'économie, qu'il fait marcher les commerces et tourner les entreprises (*même délocalisées*). Mais si les retraites sont un coût, alors il faut les réduire au maximum ou trouver d'autres sources de financement que les « charges » qui « pèsent » sur les entreprises, ou les deux ... C'est là aussi qu'il faut innover.

Olivier Ferrand, qui venait d'être élu député PS, est décédé brutalement. Il avait 42 ans et ce décès est dramatique. Il avait créé un « think-tank » (*en français, un groupe de réflexion*) - *Terra Nova* qu'il présidait - présenté comme un laboratoire d'idées pour le Parti socialiste. Il n'est pas interdit de rappeler qu'il affirmait ou écrivait, dans *Le Monde* en particulier, que « les retraités sont plus riches que les actifs ». Cela en 2010, alors que sur 14 millions de retraités, 4 millions percevaient le minimum contributif du régime général, soit 584 € pour une carrière complète, auquel il fallait ajouter la retraite complémentaire pour espérer atteindre 700 € net par mois, alors que plus d'une femme sur trois percevait moins de 700 € par mois et une sur deux moins de 900 €, alors que plus de 5 millions de retraités percevaient entre 800 € et 1 100 € par mois, alors que 12 % des retraités avaient recours à l'aide alimentaire. Olivier Ferrand avait probablement

# SUR NOS SALAIRES ET RETRAITES

voulu dire que les retraités étaient moins pauvres que les actifs. Mais...

Riche de cette découverte concernant une nouvelle ( *étrange* ) catégorie sociale réunissant les retraité(e)s à moins de 700 € par mois et les retraités ex-PDG avec des « *retraites-chapeaux* » à plusieurs dizaines de milliers d'euros par mois, O.F. aurait pu conclure qu'il conviendrait d'augmenter les salaires des actifs, de fournir du travail aux actifs chômeurs, ... mais ces idées sont ringardes, montrent un lamentable manque d'imagination, ... Heureusement, le « think-tank » est là ! O.F. proposait donc de « *faire payer les retraités pour les retraites* » ! Au même moment, extraordinaire coïncidence, le Medef ouvrait une réflexion sur une contribution des retraités ( *pour les retraites* ). N'est-ce pas une idée merveilleuse que l'on pourrait généraliser ? Les enseignants pourraient payer pour les salaires des enseignants, les ouvriers d'usine pour les salaires des ouvriers d'usine, les policiers pour les policiers, les juges pour les juges, ... et, pourquoi pas, les députés pour les députés, les ministres pour les ministres et le Président de la République pour le Président de la République. On ne peut que se sentir rempli d'un profond respect et d'une béate admiration devant un tel génie dans la proposition innovante. Au passage, rappelons qu'O.F. avait également proposé au Parti socialiste de « *privilégier les classes moyennes plutôt que les classes populaires* », lesquelles renoncent à voter quand elles voient bien qu'il y a des « *experts* » qui ont « *fait HEC, Sciences Po, l'ENA* » et qui décident

de ce qui est bon pour elles, ou alors votent mal, pour des candidats « *populistes* » par exemple.

## ***Fini de rire !***

À propos de Président de la République, certains de ceux qui avaient vu les drapeaux du PS dans ou au bord des manifestations contre la loi Sarkozy sur les retraites avaient pensé que c'était en soutien à leurs revendications : retraite à 60 ans, sans décote, avec 75 % de taux de remplacement, ... Erreur !

La mesure, certes positive, qui rétablit le droit au départ à 60 ans pour ceux qui ont commencé avant 18 ans et qui ont leurs 41 années de cotisation - bientôt 41,5 - est en même temps une affirmation que l'on ne touchera pas à l'allongement de la durée de cotisation de la réforme Sarkozy qui va rendre impossible un départ à 60 ans pour la quasi-totalité des salariés. Il y a fort à craindre que cette fois encore, les réformes néfastes des retraites restent en l'état si les salariés que nous sommes ne sont pas capables d'imposer leurs revendications par leurs actions. De même qu'il y a fort à craindre que les salaires des fonctionnaires restent bloqués, que les retraites le soient, que la CSG augmente, que l'austérité continue ( *elle est à l'œuvre en France depuis des années sans être qualifiée comme il se devrait* ), que le chômage et la pauvreté s'étendent, ...

**Autant de raisons pour être syndiqué et le rester après le départ en retraite.**

- Jean-Claude LAMARCHE -

## ***Futurs retraités, restez syndiqués***

Vous allez partir en retraite. Vous souhaitez garder le contact avec votre profession, disposer d'un outil pour défendre vos droits de retraité, et de personne âgée ( *plus ou moins* ), défendre le niveau de votre pension, mais aussi pour vous tenir informé des évolutions de votre métier, du service public et, plus largement, de la situation sociale afin de pouvoir continuer à être solidaire des combats des actifs pour la défense et l'amélioration des services publics, des conditions de travail, ...

Alors, restez syndiqué. Vous serez membre de la section des retraités de votre syndicat ( *lorsqu'elle existe* ), membre de la Fédération générale des retraités de la Fonction publique ( *FGR-FP* ) à laquelle adhèrent la plupart des syndicats de la FSU, et dans tous les cas, membre de la section fédérale départementale des retraités de la FSU.

Rappelons que 66 % de la cotisation est déductible de l'impôt sur le revenu ( *pour ceux qui le paient* ).

***Bienvenue chez les retraités ... syndiqués.***

**J-C. L.**

Forces ascendantes - Gerardo Dottori



# La politique de l'équilibrisme.

Il est un sujet pour lequel Vincent Peillon sait qu'il a été attendu dès son entrée en fonction, tant la question est ( *ou était* ) emblématique de la politique de casse du Service public d'Éducation : la réforme de la Formation des enseignants et des CPE. En effet, par la logique des suppressions de postes qu'elle sous-tendait et l'offensive idéologique à travers le cahier des charges - livret de compétences avec l'item « Agir en fonctionnaire de l'État » - la nécessité de détenir le CLES ( *Certification en langue... pour quelle utilité ?* ) et le C2i2e ( *B2i des enseignants* ), elle illustre ces choix libéraux en la matière.

La grève de rentrée du 6 septembre 2010 a mis les stagiaires sur le devant de la scène et cela a été une victoire du SNES contre le Ministère. Les propositions du SNES sur la Formation des enseignants ont commencé à irriguer les discours politiques et les prérecrutements - que seul le SNES porte - sont présentés comme la seule solution pour assurer une Formation de qualité et de haut niveau disciplinaire ainsi qu'un élargissement du vivier de candidats à l'image de notre société.

Dans sa *Lettre à tous les personnels*, Vincent Peillon a fait de la Formation des enseignants et des CPE un point important, annonçant qu'elle sera au cœur de la future loi d'orientation. En parlant d'une future École professionnelle ( *IUFM rénové ?* ), de contrat spécifique ( *prérecrutement ?* ), notre ministre tangué autour de termes au contour encore flou. La remise à plat est d'autant plus nécessaire que le Conseil d'État a invalidé des décrets pris par le gouvernement précédent et oblige à négocier au plus vite sur le cahier des charges de la Formation des enseignants et CPE. Autour de ces questions, il est fort à craindre que le SNES et la FSU devront assumer leur place de syndicat majoritaire contre les interventions qui tiennent plus du lobbying que de réelles revendications syndicales de la part d'autres organisations. Le dernier Comité technique ministériel ( *CTM* ) a été le lieu d'une passe d'armes autour du CLES et du C2i2e avec des propos de l'UNSA et du SGEN pour le maintien de ces certifications inutiles et dangereuses pour nos métiers, quand le ministère repousse d'un an ( *lors de la titularisation et non plus dès le début du stage* ) la nécessité pour les stagiaires d'être en possession de ces certifications. Rappelons que le SNES avait mené campagne et obtenu l'annulation de ces certifications pour l'agrégation interne.

Notre ministre se retrouve sur un fil, entre la politique du « *changement dans la continuité* » de la rigueur budgétaire et les demandes légitimes du SNES et de la FSU.

Les 3 heures de décharge pour les enseignants et les 6 heures pour les CPE ( *quid, d'ailleurs, des professeurs-documentalistes ?* ) sont l'un des exemples de cette politique d'équilibrisme. Annonce de rupture avec le gouvernement Chatel, mais rigueur budgétaire au détriment de l'investissement pour l'avenir, le fil tangué fort, d'autant plus que tout est fait entre le ministère et le rectorat pour que la chute se produise.

Le SNEP, le SNUEP et le SNES ont mis cette question à l'ordre du jour de l'ouverture des mutations intra-académiques afin que le recteur puisse prendre les devants dans la gestion des stagiaires pour l'année prochaine.

Réponse du rectorat : refus et attente. Refus de revoir la liste des supports, refus de convoquer un Groupe de travail

avec les représentants du personnel pour étudier les affectations des stagiaires et attente de toutes indications du ministère. En refusant d'anticiper sur des mesures que le ministre annonçait à tour de bras, le rectorat s'est mis devant la difficulté de revoir la rentrée des stagiaires, voire est arrivé à un point de non-retour.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les consignes ne sont toujours pas arrivées dans les établissements, plus d'une semaine après les annonces officielles en CTM. On comprend alors d'autant mieux le projet de circulaire sur l'affectation des stagiaires qui indique que ces 3 heures de décharge pourront être compensées en heures postes ou en HSA, et que des stagiaires « expérimentés » pourront être affectés à temps plein. Ministère et rectorat semblent jouer la montre contre toute possibilité d'améliorer l'entrée dans le métier de nos jeunes collègues.

Le Secrétaire général a consenti à convoquer un groupe de travail sur les règles d'affectation des stagiaires ( *type de vœux, barèmes...* ). Le SNES et les syndicats du Second degré de la FSU dénonceront la situation lors de ce GT en rappelant que :

- les stagiaires ne doivent pas être affectés en EVA ou sur des postes à complément de service non-réglementaire ;
- tous les stagiaires, qu'ils aient ou non été contractuels, doivent bénéficier de la même décharge de service ;
- les stagiaires doivent avoir un service en responsabilité réduit, sans classe à examen et avec un maximum de deux niveaux d'enseignement, comme le préconisent les textes nationaux ;
- la rentrée des stagiaires doit se faire en septembre et non avec des journées de pur bénévolat en août ;
- la liste des supports doit être revue en fonction des nouvelles modalités de stage
- toutes les heures doivent être compensées en heures postes dans les établissements.

Le SNES s'est adressé à tous les S1 des établissements devant accueillir des stagiaires pour les avertir de cette situation et préparer, lors des conseils d'enseignement, des services en ce sens. Le SNES sera bien évidemment présent à tous moments auprès des stagiaires, du conseil pour la formulation de leurs vœux à leur accueil par le recteur...

Même si elle reste insatisfaisante, la situation des stagiaires à la rentrée sera améliorée par rapport aux années précédentes. En outre, le ministre semble disposé à ouvrir des discussions. Le SNES, sensible à cette avancée, appelle à accueillir syndicalement et professionnellement les stagiaires. La situation des stagiaires fera très vite l'objet d'un bilan syndical et le SNES appelle les collègues à s'opposer par tous les moyens à toute imposition d'heures supplémentaires.

- François LECOINTE -

# Les jeux de l'été de François

## SUDO'ÉDUC

Dans ce Sudo'Éduc, les chiffres sont remplacés par les neufs lettres de la grille qui ne doivent figurer qu'une fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré. La ligne grisée cache un des qualificatifs des militants du SNES et peut vous aider à terminer ce jeu.

Les Révolutionnaires - David Alfaro Siqueiros



		T			S			C
A	S				F		T	B
	M			B		S	A	
			F	O		A	C	
						I		
	A	F		C	M			
	C	S		T			O	
T	F		M				I	A
B			O			M		

1. « Parfois j'aimerais bien expédier certains enseignants à Oulan Bator plutôt que de les voir mettre des poubelles devant les établissements »

- a. Catherine Kamowski, vice-présidente de la Métro grenobloise, déléguée à la collecte des déchets
- b. Olivier Audéoud, recteur de l'académie de Grenoble
- c. Sükhbaataryn Batbold, premier ministre de Mongolie

2. « Mon ami Vincent Peillon »

- a. Martine Aubry
- b. Frédérique Rolet, cosecrétaire générale du SNES
- c. Olivier Audéoud, recteur de l'académie de Grenoble

3. « C'est bien simple. Quand je visite une école, je demande toujours à voir les femmes de ménage et les cantinières et je leur serre la main, car ce sont les seuls gens normaux de l'établissement. »

- a. Un représentant de la Sodexo
- b. Nicolas Sarkozy
- c. André Vallini, président du Conseil général de l'Isère

4. « Que peut bien signifier alors « l'élève a 60 % des compétences requises » ? La notion de compétence renvoie tantôt à des savoirs techniques reproductibles, tantôt à des capacités invérifiables dont personne ne cherche à savoir comment elles se forment. Ces référentiels atomisent la notion même de culture et font perdre de vue la formation à la capacité de penser. »

- a. Un adhérent de l'UNSA
- b. Roland Hubert, cosecrétaire général du SNES.
- c. Philippe Meirieu

5. « Pour restaurer le vivier de recrutement tout en accroissant la diversité d'origine sociale du corps enseignant, votre rapporteure estime impératif de recourir à des prérecrutements dès la licence. »

- a. Daniel Robin, cosecrétaire général du SNES
- b. Josette Théophile, DGRH du Ministère de l'Éducation nationale.
- c. Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice des Hauts-de-Seine.

6. « Les stagiaires pourront imiter leur tuteur dans les premières semaines de septembre »

- a. Le coordonateur des IPR de l'académie
- b. Jacques Groperrin, ex-député UMP du Doubs
- c. Un représentant du SGEN

7. « Je le dis clairement : je ne conçois pas cette grande réforme de l'Éducation sans vous, encore moins contre vous ! »

- a. Le candidat François Hollande
- b. Vincent Peillon, ministre du Président Hollande
- c. Gilles de Robien, ancien ministre de l'Éducation nationale

8. « Il faut dégraisser le mammouth »

- a. L'homme de Neandertal
- b. Claude Allègre
- c. Luc Chatel

MÉKICÉTYKIADICA

**- Texte adopté par la CA académique sur proposition UA -**

*Cette nouvelle CA, qui inaugure un nouveau mandat de deux ans, se réunit dans un contexte différent des deux mandats précédents.*

**1) Un rejet massif dont nous sommes partie prenante**

Lors de l'élection présidentielle et des élections législatives, les citoyens se sont clairement exprimés pour le rejet du président de la République et de la majorité sortis et des politiques auxquelles nous avons été confrontés pendant 10 ans. Ils se sont clairement exprimés pour un véritable changement et ont massivement voté pour le président et la majorité susceptibles de réaliser ce rejet.

Le mouvement social et syndical, par les actions de résistance et les mobilisations qu'il a su générer et développer n'est sans doute pas étranger à ce rejet du pouvoir sortant qui disposait, il y a 5 ans, d'une majorité confortable et à cette aspiration au changement. À l'automne 2010, le mouvement contre la « réforme » Sarkozy des retraites, s'il n'a pas pu empêcher cette nouvelle spoliation des travailleurs, a permis de mettre en évidence la politique de classe de la droite et de porter l'exigence d'un autre partage des richesses.

Dans ce mouvement social, comme dans son propre secteur, le SNES, dans la FSU, n'a cessé de combattre cette politique de classe et de casse. Si le Second degré et ses personnels ont été les cibles privilégiées de cette politique de casse et de renoncement aux ambitions éducatives pour tous les jeunes, le SNES a su être à l'initiative de nombreuses mobilisations et actions de résistance, dans un front unitaire parfois, au sein de la FSU le plus souvent, voire seul dans un premier temps, comme lors de la grève de rentrée de 2010.

Par ces combats contre un pouvoir décidé à passer en force malgré l'ampleur des mobilisations, combats menés alors même que l'absence d'avancées pouvait amener de nombreux collègues à s'interroger sur l'utilité de l'action collective, nous sommes clairement partie prenante du rejet du président et de la majorité sortants et sortis.

**2) Une situation nouvelle qui peut légitimement inquiéter**

Comme la très grande majorité de nos collègues, la CA académique ne peut que se réjouir du rejet des politiques de démantèlement et de vente à l'encan du service public d'Éducation et se féliciter de la part que les personnels du Second degré et leur syndicat y ont pris.

En même temps, nous devons nous inquiéter de la montée de l'audience fasciste dans le corps électoral. Les résultats de la présidentielle comme des législatives montrent un ancrage important du vote FN dans certains territoires. Sans doute avons-nous, comme éducateurs, comme syndicalistes, comme citoyens, une part de responsabilité dans cela ; sans doute, dans la période que nous venons de vivre, une droite « décomplexée » dans

les discours comme dans les actes a-t-elle aidé à banaliser le vote fasciste ; sans doute les commentaires de tous bords, établissant une symétrie paradoxale entre le fascisme et ceux qui portent une exigence de transformation sociale vers plus de justice et d'égalité, ont-elles également joué dans ce sens ; mais les décennies qui viennent de s'écouler, avec des alternances sans alternatives, dans notre pays comme dans d'autres pays européens, ont creusé les injustices et la désespérance.

Si la « gauche » devait une nouvelle fois décevoir les plus démunis, les classes populaires et s'avérerait incapable de répondre aux aspirations de justice, d'égalité, de libertés et de perspectives d'avenir, un mouvement fasciste porté au pouvoir au sein d'une droite recomposée est une hypothèse sérieuse pour une prochaine alternance. Ceux qui aujourd'hui disposent des moyens d'agir portent une lourde responsabilité.

De ce point de vue, les premières déclarations du nouveau gouvernement et de son ministre de l'Éducation Nationale sont peu rassurantes : sans faire de procès d'intention, nous ne pouvons que trouver certains éléments inquiétants.

Bien que le président élu ait affirmé sa volonté de donner la priorité à la Jeunesse et à l'Éducation, bien peu de signes de « changement » positif nous ont été adressés.

La loi de finances 2012 et ses suppressions massives de postes, qui font suite à celles des années précédentes, continuent de peser sur la préparation de la rentrée prochaine ; les 1000 créations d'emplois dans le Premier degré et la mesure équivalente chez les enseignants du Second degré visant à décharger de trois heures les stagiaires sont loin de répondre à la situation des établissements et les besoins d'enseignement ; la réduction de trois heures du service des stagiaires constitue un allègement de la charge de travail et à ce titre peut être apprécié positivement, mais elle ne permet pas de mettre en place une véritable formation au sens où nous l'entendons. S'il est vrai que le calendrier politique et celui de la préparation de rentrée, comme l'ampleur du sinistre perpétré par la majorité sortie, en termes de postes, de recrutement, de casse des voies de réussites, en particulier de la voie technologique, permettait peu de mesures efficaces à court terme, il est clair que sur l'ensemble des dossiers, des décisions prenant en compte l'expression des besoins et les revendications portées par les personnels et le SNES, leur syndicat, devront intervenir rapidement, après la phase de rencontres annoncée pour la rentrée suivante.

Nous sommes d'autant plus inquiets que certains signes (*annonces ou mesures*), qui auraient pu être appréciés comme positifs, n'aient pas été adressés à la profession, y compris lorsqu'ils n'ont pas d'impact budgétaire immédiat : annulation pure et simple du décret sur l'évaluation et retour au

statu quo ante en attendant l'ouverture de négociations ; fin de la communication du projet Intra avant les FPMA et CAPA ; retour d'un GT pour l'affectation des stagiaires ; abandon du LPC ; abandon de la journée de corvée de Pentecôte, etc.

Mais le plus grave, selon nous, réside dans un certain nombre d'annonces ministérielles, faites dans les médias avant toute discussion ou concertation avec les organisations représentatives des personnels, en particulier au sujet des « rythmes scolaires ». Cette pratique est pour le moment assez peu en rupture avec la période précédente. La politique de non-remplacement de deux fonctionnaires sur trois partant à la retraite dans des ministères jugés non prioritaires et l'absence de toute annonce sur l'ouverture de discussions sur la valeur du point d'indice marquent une continuité certaine avec la politique dite de rigueur.

Dans le même temps, nous sommes également inquiets de bruissements et rumeurs, souvent invérifiables mais dont les éléments matériels résident dans des prises de positions dans la presse ( *Le Point*, dans le dossier sur les « tire-auf-flanc », *Le Monde* sur la nécessité pour le ministre de constituer un « front syndical anti-SNES » ), qui nous ramènent à des débats des années 80 sur la structure du système éducatif, la place et les missions du collège, le niveau de recrutement et de qualification des enseignants, la formation des personnels, les conditions de service et d'emploi des enseignants. L'expérience malheureuse de 97, et ses conséquences pour une « gauche, plus singulière que plurielle » — pour reprendre l'un de nos titres d'alors — en 2002, devrait pourtant faire réfléchir le ministre sur la nécessité de discuter avec l'organisation réellement représentative des enseignants du Second degré, au lieu de prêter l'oreille à des « syndicats » minoritaires et officines groupusculaires soudés par leur haine du SNES.

### 3) Nos responsabilités

Dans ce contexte, après le soulagement de s'être débarrassés du pouvoir précédent, l'attente mêlée d'espoir et d'inquiétude de nos collègues nous donne des responsabilités. Nous devons réaffirmer notre projet pour les jeunes et pour la société et le mettre en débat devant la société ; la perspective d'États généraux de l'Éducation à l'automne peut être un bon outil si dans le même temps nous menons le débat avec les autres syndicats concernés dans la FSU sur ces questions. Par-delà cette initiative et la préparation du congrès fédéral, nous devons nous donner les moyens de peser sur les décisions qui ne manqueront pas de suivre la phase de rencontres et de discussions de l'été.

La CA académique rappelle les revendications des personnels :

- un collectif budgétaire pour le rétablissement, dès la rentrée, des postes supprimés dans le budget 2012 ;
- le retour à une Éducation véritablement nationale, avec les mêmes horaires disciplinaires pour tous les élèves d'un même niveau, en collège comme en lycée ;

- l'abrogation de la loi Sarkozy sur les retraites dans la perspective du retour à la retraite à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 % pour 37.5 annuités,
- la fin du blocage de la progression du point d'indice.

La CA académique réaffirme son soutien au plan d'urgence porté par le SNES et la nécessité de financer dès la rentrée les pré-recrutements indispensables pour lutter contre la crise de recrutement et permettre une élévation des qualifications dans de véritables conditions de démocratisation.

Le changement politique des dernières semaines ne permet pas aux non-titulaires d'espérer une amélioration de leur situation : nombre d'entre eux n'ont pas de perspectives pour la rentrée prochaine. De plus, le plan de titularisation de mars 2012 est pour le moment bloqué et ne sera donc mis en place qu'en 2013 et non en 2012 comme annoncé. Les non-titulaires ne doivent pas être la « cinquième roue du carrosse » de l'EN ; le SNES doit développer un plan d'action d'envergure pour interpeller le gouvernement sur leur situation.

La CA académique affirme la nécessité de poursuivre la campagne sur l'audit de la dette, pour montrer l'injustice qu'elle représente, la façon dont elle s'est constituée, le couvercle qu'elle pose sur nos revendications et à qui profite le crime.

Elle dénonce la campagne menée par des médias soumis aux intérêts des capitalistes financiers, voire par le gouvernement : nécessité de l'austérité, poids de la dette, de la « crise », etc.

Elle demande des choix budgétaires indispensables pour que la nation renoue avec des ambitions éducatives pour toute la jeunesse.

Dans notre académie, le problème des affectations hors discipline se pose avec acuité ( *titulaires de postes fixes en complément de service ou déséquilibre entre les disciplines du potentiel de remplacement* ). La CA mandate les S1, S2, S3 pour combattre ces affectations en offrant toute l'aide nécessaires aux collègues concernés et en construisant une riposte collective sur cette question.

La CA appelle les S1 à se réunir et à provoquer des AG dès la prérentrée pour faire le point sur la situation et envisager les actions à construire.

Face à des situations locales qui seront dans de nombreux cas catastrophiques, la CA mandate les S1, S2, S3 à encourager, à soutenir et unifier toutes les actions, y compris de grève qui pourront être entreprises.

La CA académique décide de la convocation d'un Conseil Syndical Académique (CA + S1) le **vendredi 7 septembre** pour le partage des informations et des réflexions sur l'évolution de la situation pendant l'été et préparer le CN de la semaine suivante.

**Pour : 44 – Unanimité des présents**

# Projet de S3 et bureau académique

Définir un projet syndical académique ne consiste évidemment pas à rechercher une singularité artificielle. Le projet du SNES dans son ensemble nous implique tous : il s'agit de concilier la défense des intérêts matériels et moraux des personnels et les revendications avec notre ambition d'un Second degré pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans, sanctionné par un baccalauréat, premier grade universitaire, diplôme national ouvrant les portes de l'enseignement supérieur. C'est nécessairement le projet de la section académique de Grenoble. Il ne s'agit pas non plus de prendre des distance avec ce qui constitue l'identité du SNES, conjuguer un syndicalisme de métier, reposant sur l'expérience professionnelle, le vécu, avec un syndicalisme de transformation sociale, pour aller vers davantage de justice, de démocratie et de participation des citoyens à leur propre devenir. **La particularité du projet académique ne réside donc pas dans ses objectifs, mais bien dans l'analyse de notre terrain de responsabilités et dans les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.**

Les près de 20 000 collègues de notre champ de responsabilités sont répartis dans près de 350 collèges, lycées et CIO, du Chablais sur les bords du Léman à la Drôme provençale, du fond de la Tarentaise ou de la Maurienne au plateau ardéchois qui jouxte les Cévennes. Par ailleurs, au nom de la responsabilité et de l'autonomie, les différentes « réformes » de l'ère Sarkozy comme la simple répartition des moyens d'enseignement attribués sont renvoyées pour la mise en œuvre au plan local. Pour ces différentes raisons, **le S1 et si possible la section fédérale locale** d'établissement paraissent le maillon essentiel de l'outil syndical : celui qui résiste aux premiers coups mais qui, également, est la cheville ouvrière de la résistance et de la lutte, à commencer par le premier geste de lutte, l'adhésion au SNES ou à l'un des syndicats de la FSU. Depuis plusieurs mandat nous affirmons cette réalité : le S1, originalité et richesse du SNES est la clé de la syndicalisation, de l'action et in fine de la représentativité mesurée par les élections. Mais, malgré nos efforts, S3 et surtout S2, pour aller dans les S1 et leur apporter l'aide nécessaire à s'implanter, se développer, vivre, agir et se pérenniser, nous n'avons pu aller au bout de cette démarche. Sans cesse rattrapés par l'urgence des instances de représentation comme par les dossiers individuels, nous avons imparfaitement mis en œuvre cette démarche, pourtant gage d'élargissement et de durée.

Pour les deux ans qui viennent, la majorité UA de la CA académique propose une démarche volontariste dans ce domaine et un bureau académique qui évolue en conséquence.

Nous nous assignons comme objectif académique d'implanter et de faire vivre **un S1 dans chaque établissement de plus de 300 élèves** et d'atteindre à la fin du mandat **les 4000 syndiqués**.

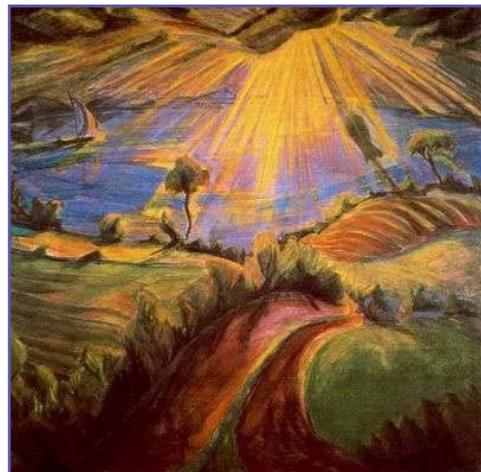
Par ailleurs, une nouvelle génération de militants a été associée au travail du S3 au cours des derniers mandats et est aujourd'hui en capacité de constituer une relève. Il est temps de mettre en pratique le principe qui affirme que la première responsabilité de tout militant investi d'une mission doit préparer son remplacement, y compris du jour au lendemain si les circonstances l'exigent. Nous devons et nous sommes en mesure, aujourd'hui, d'envisager la transition pour l'avenir et la pérennité du SNES.

**Jean-Claude LAMARCHE** a souhaité être relayé dans la responsabilité académique des retraités. **Claudette COMBE** et **Joëlle GUILLAUME** se sont portées volontaires pour cette relève et travailleront ensemble ; c'est Claudette qui représentera les retraités dans le bureau académique.

Comme pour le mandat qui se termine, nous devons à la fois répartir certains dossiers spécifiques, pour partager les tâches et identifier les interlocuteurs, et éviter un fonctionnement en secteurs cloisonnés.

Nous allons aussi nous donner comme objectif, avec les limites des moyens en décharges dont nous disposons et des disponibilités militantes, de mieux couvrir la semaine en présence de militants au S3, en sachant que nous devons à la fois dégager du temps militant pour cela comme pour les temps de réunions collectives, ce qui est parfois compliqué dans le déroulement quotidien.

à tous les niveaux, la première responsabilité des militants du SNES est de faire vivre la FSU et ses instances : SD, CFR, coordinations. Notre présence dans les différentes instances fédérales doit être renforcée.



Percée du soleil  
Erich Heckel  
( die Brücke )

Ces différentes considérations amènent le courant UA de la CA académique, sur proposition du bureau sortant à proposer le bureau académique suivant, outre les 5 secrétaires de S2, membres de droit :

### SECRETARIAT GÉNÉRAL

- \* **Corinne BAFFERT** - Secrétaire générale et porte-parole, animatrice des instances académiques, qui conserve en outre son implication dans le groupe « Lycée » au niveau national et donc une dominante « Métier ». Toutefois, en tant que commissaire paritaire, elle reste en prise avec les problématiques « Emploi ». Nous avons anticipé cette situation en proposant Corinne en position de titulaire à la CAN et au BN.
- \* **François LECOINTE** - Secrétaire général adjoint, toujours impliqué dans le groupe « Collège » et donc avec une dimension « Métier », mais également impliqué dans l'Emploi comme commissaire paritaire et suivi des stagiaires. François sera également en position de siéger à la CAN ( *suppléant automatique ou titulaire, selon résultats et évolution* ).
- \* **Marc GAIGÉ** - Trésorier académique, responsable de la gestion des finances du S3, du patrimoine des syndiqués et des salariées.
- \* **Bernard OGIER-COLLIN** - Secrétaire général adjoint, responsable de l'Emploi ( *CAP, mouvement, relations DIPERE* ), suivi de la catégorie CPE ( *Emploi et Métier* ), élu CAPN des CPE.
- \* **Jean-Pierre VARNET** - Secrétaire général adjoint, publications physiques et électroniques, gestion du site et des listes de diffusion SNES, applications spécifiques, commissaire paritaire certifié.
- \* **Jacques AGNÈS** - Secrétaire général adjoint, implantation, développement et suivi des S1 en liaison avec les S2 ; conserve la responsabilité des élections internes et professionnelles et ses mandats d'élu au CTA et en CAPA des certifiés.

### SECRETARIAT ACADÉMIQUE

- \* **Céline BONNEFOY** - Emploi, CAPA et suivi des certifiés, FPMA
- \* **Cyril BOREL** - Emploi, CAPA des certifiés, suivi des TZR ( *Emploi et Métier* ), FPMA
- \* **Claudette COMBE** - Responsable académique des retraités ; suivi du site et des listes de diffusion ; contact avec les élus PEGC pour le suivi de la catégorie.
- \* **Anne DORTEL** - Emploi, CAPA et suivi des certifiés, FPMA
- \* **Gabriel ÉMERY** - Emploi, suivi des Non-titulaires d'enseignement, d'Éducation et d'Orientation et des AED, relation avec nos représentants dans les deux CCP concernées.
- \* **Frédérique PÉNAVAIRE** - Orientation ( *Métier, politique de l'Orientation et suivi des DCIO / CO-Psy* ).
- \* **Nicolas RIPERT** - Emploi, suivi des agrégés ( *CAPA, CAPN, FPMA et FPMN* ).

## LE RECTORAT SE HÂTE LENTEMENT

En accumulant les retards dans le vote puis l'application de la loi, le gouvernement sortant a hypothéqué la mise en place d'une première session du dispositif de titularisation dès l'automne 2012. Le rectorat n'envisage même pas de fournir un premier recensement des ayants droit au dispositif de titularisation lors de la CCP du 5 juillet. En revanche, la liste nominative des ayants droit à la mesure ponctuelle de CDI fait état d'une soixantaine de collègues concernés. C'est peu au regard des 2000 agents non-titulaires. Les nombreuses fiches de recensement envoyées en masse à la section académique nous permettent de faire corriger les oublis. Beaucoup de collègues n'ont toujours pas signé leur contrat. Quant au dispositif de titularisation, les contours définitifs de ses modalités devraient être arrêtés en septembre. Le SNES a obtenu le report du décret sur les modalités de ce dispositif afin de permettre de nouvelles concertations avec la ferme intention d'imposer l'examen professionnel qui permet une meilleure prise en compte de l'expérience professionnelle, le ministère n'envisageant initialement qu'un concours réservé.

La pression exercée par notre syndicat sur le rectorat a permis d'obtenir désormais plus de transparence. En raison des nombreux recours juridiques que nous avons engagés et gagnés ces dernières années, ce dernier s'est non seulement enfin décidé à revoir un par un les parcours des 2000 non-titulaires pour vérifier qu'ils n'ont pas été à un moment privés de leur droit au CDI, mais il s'est également vu contraint de nous communiquer désormais la liste des non-titulaires ayant reçu un avis défavorable de leur chef d'établissement. L'académie bat tous les records : cette année, 60 collègues sont menacés d'un non-renouvellement de leur contrat en raison d'une évaluation de fin d'année négative. Plus des trois quarts concernent des collègues enseignant en collège, ce qui n'est pas anodin : il apparaît nettement que certains chefs d'établissement font peu dans la nuance, faisant parfois payer aux non-titulaires la dégradation générale dans les établissements et attestant des dangers de l'évaluation confiée aux seuls chefs d'établissement.

Il reste encore bien du chemin à parcourir : les affectations demeurent opaques et rien ne nous permet de les contrôler en temps réel dans des commissions paritaires, en dépit de la communication – obtenue par la lutte – des listings de tous les agents recrutés, ce qui nous permet d'intervenir pour souligner toute incohérence ou non-respect de l'ancienneté.

Au-delà donc de l'enjeu crucial de la titularisation, il convient de mettre enfin à plat la gestion de tous les non-titulaires alors que le rectorat voudrait limiter les discussions aux seuls CDI en lui arrachant transparence, revalorisation des rémunérations et équité.

– Vincent LOMBARD –

# « Faire le mouvement, c'est comme faire du ski pour la première fois ...! »

Cette année encore, le mouvement s'est avéré peu fluide puisque toujours sous le signe de la suppression de 260 équivalents temps-plein (ETP) à la rentrée prochaine. Une évidence que nous soulignons à nouveau : le nerf de la guerre reste la création de postes. À cette pénurie s'ajoutent les ETP bloqués pour des stagiaires<sup>1</sup>. Leur volume a pu atteindre jusqu'à 50 % des postes d'une discipline.

« Brèves de néophytes »

Les Formations Paritaires Mixtes et les CAPA du mouvement Intra 2012 se sont terminées le vendredi 22 Juin. Comme nous l'avions dénoncé, le calendrier prévisionnel arrivé tardivement s'est avéré intenable : il a effectivement fallu une demi-journée supplémentaire pour effectuer un travail équitable pour tous. La pression induite par un calendrier trop resserré a lourdement pesé sur les disciplines prévues en fin de journée. Nous déplorons que les mouvements de l'après-midi ne se soient pas déroulés dans la même sérénité que ceux du matin.

Technique :  
« Ça allait pour le rose, mais je n'ai pas essayé les râteliers »

Pour l'ensemble des demandeurs, la publication de ce que le Ministère nomme un « projet » procure angoisse et incertitude insoutenables. En réalité, ce « projet » n'est qu'une étape de travail donnée par un algorithme (quelques projets sont cependant retravaillés par les services du rectorat avant communication). Ce logiciel national inclut depuis la rentrée 2011 un système tenant compte de kilométrages à vol d'oiseau. Un non-sens dans notre académie aux beaux reliefs ! Nous continuons à demander que ce « projet » ne soit plus communiqué et nous vous invitons à adresser vos remarques au rectorat pour que cesse cette pratique.

Notre travail de commissaire paritaire est de veiller à ce que chaque collègue soit muté là où il doit l'être, dans le respect des très nombreuses règles du mouvement. 2923 demandeurs doivent obtenir le poste que leur barème leur permet d'obtenir. Les documents de travail issus du « projet » sont repris par les commissaires paritaires, pour une grande part « à la main ». Ce sont ces vérifications qui permettent de repérer les nombreuses erreurs et de rétablir les collègues dans leur droit : mesures de carte scolaire trop éloignées, candidats empêchés de muter sur un vœu précis par un candidat ayant un plus gros barème sur vœu large, vœux indicatifs non pris en compte, mutations supplémentaires possibles mais non repérées...

Efficace :

« J'ai été impressionnée par la force de travail collective au SNES ; le nombre de situations rétablies était parlant. »

Pour ce mouvement, l'équipe de commissaires paritaires du SNES a été largement renouvelée (à la suite des élections professionnelles). Les anciens ont encadré les nouveaux, dans une ambiance laborieuse. Pour tous, ce fut une épreuve riche d'enseignements mais aussi parfois douloureuse et épuisante.

Concernant les bonifications attribuées par les services médicaux sociaux, nous constatons et dénonçons le mauvais fonctionnement de ces services. Une grave pénurie de personnels explique, en partie seulement ce dysfonctionnement. Les nombreuses tergiversations, les nouvelles règles surgissant en groupe de travail, les difficultés d'interprétation pour les services de la DIPER E eux-mêmes ont créées de nombreuses injustices entre les demandeurs. Les collègues concernés, déjà fragilisés, ont gravement pâti de cette situation.

Collectif :  
« Pour ma part, j'ai bien aimé le travail avant / après au S3 (l'ambiance ruche) »

Le mouvement s'est vu compliqué par l'étiquetage de nombreux postes en postes spécifiques académiques (SPEA), qui contribuent au brouillage des règles. Possibilité de postuler hors discipline, avis opaques de l'Inspection (par exemple, quand un collègue concerné reçoit un avis défavorable alors qu'il n'a pas été inspecté depuis 20 ans...) et, au bout du compte, certains postes SPEA qui demeurent non dotés à la fin du mouvement...

Nous attendons avec impatience le groupe de travail permettant de faire le bilan de ce mouvement Intra 2012. Les élus du SNES porteront à cette occasion toutes les propositions nécessaires pour l'amélioration du mouvement à venir. Mais il ne faut pas se leurrer, la clé n'est pas seulement dans la technique. Dans le cadre des « États généraux de l'Éducation », dès la rentrée, il faudra que chaque section d'établissement fasse remonter l'ensemble des besoins réels constatés ; c'est l'affaire de chacun !

Pas de secret : pour fluidifier le mouvement il faut des postes !

Analytique :  
« Le mouvement m'a replongé dans les problèmes de maths quand j'étais en Terminale S... C'était horrible ! »

- Céline BONNEFOY  
et Anne DORTEL -

<sup>1</sup> À la date de préparation du mouvement, les trois heures de décharge pour les stagiaires n'ont pas été prises en compte malgré nos demandes et remarques répétées.

# Complexe mécano, pour un débutant...

Même après une journée de stage consacrée à nous expliquer le fonctionnement du mouvement, les difficultés techniques restaient nombreuses pour les nouveaux commissaires paritaires (*pas facile de s'y retrouver dans le vert, le rose, le jaune, le blanc, le mauve – « attention, seul le mauve 2 fait foi ! » – les intra, les ventil's, les râteaux...*) Heureusement, la section académique (S3), transformée en ruche, était remplie de personnes toutes prêtes à répondre à nos questions. Dans l'ensemble, l'ambiance de travail est restée sereine.

Après la semaine de préparation, les commissions au rectorat se sont succédé, plus ou moins longues et complexes en fonction des disciplines. En Lettres modernes, on a commencé à s'inquiéter sur la durée de la commission quand l'un de nous, des plus chevronnés, face à l'administration un peu circonspecte, a exposé son argumentation sur un couple de candidats cachés !

En commission, les débutants prenaient note des corrections et essayaient de suivre au mieux, pendant que les plus expérimentés argumentaient, de manière remarquable, auprès de l'administration et des autres syndicats. On espère savoir en faire autant avant la fin de notre mandat !

Même si les règles et les méthodes à suivre sont parfois sujettes à interprétation et pas toujours faciles à comprendre, les commissions ne sont pas une foire d'empoigne où chacun essaye de défendre ses intérêts.

L'égalité de traitement pour tous les collègues est le maître mot.

Après chaque commission, un autre travail nous attendait au S3: après vérification des différents documents en notre possession, il faut communiquer le résultat du mouvement aux collègues. Une des tâches délicates est celle de répondre aux collègues déçus à l'issue du mouvement parce que leur mutation finale diffère du projet de mutation publié par le rectorat avant la FPMA, alors que celui-ci reconnaît lui-même que ce projet comporte de nombreuses erreurs. L'envoi d'e-mail, de SMS et de courriers se fait après la saisie informatique des modifications qui ont eu lieu en séance. La publication du barème de chaque poste par le SNES nécessite beaucoup de rigueur au moment de la saisie informatique et certains commissaires paritaires – encore une fois, les plus chevronnés - ne se couchent que très, très tard dans la nuit... ça a aussi du bon d'être débutant !

Pour les titulaires en postes fixes, le mouvement est terminé, mais pas pour les TZR. C'est lors d'un «troisième tour» que l'établissement de rattachement administratif (*pour ceux qui souhaitent en changer et pour les TZR nouvellement nommés sur une zone*) et éventuellement un établissement d'affectation (*pour une minorité*), sont attribués. Pour la majorité des TZR, il faudra patienter au moins jusqu'à la rentrée...

- Mellie LACAVE et Claire BORDIER -

## NON-TITULAIRES : On ne relâche pas la pression sur le rectorat !

### DERNIÈRE MINUTE : CCP du 5 juillet 2012

Les représentants non-titulaires du SNES et des autres syndicats de la FSU ne relâchent pas la pression sur le rectorat. Lors de la CCP du 5 juillet, nous avons vivement contesté le non-respect par le rectorat de l'obligation de convoquer au moins deux CCP par an : le rectorat s'est engagé à rectifier le tir à la rentrée prochaine.

Outre l'accès à la mesure ponctuelle de CDIisation, la CCP a également examiné l'avancement des agents en CDI : grâce à la demande du SNES - lors des groupes de travail des 6 février et 15 mai (*voir liens ci-dessous*) - d'accélérer le passage du 2<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> échelon des CDI en le ramenant à 2 ans au lieu de 3, comme le prévoyait initialement le rectorat, ce sont 85 collègues qui vont gagner 1 an sur le passage à l'indice 410. Leur situation va être régularisée rétroactivement au 1<sup>er</sup> septembre 2011. Quant aux MGI pour lesquels nous intervenons de longue date, si le rectorat n'a pas accepté de revenir sur le passif concernant leur avancement (*cela fait 5 ans qu'ils n'avaient changé d'indice*), le rectorat a cédé sur sa volonté de pérenniser un avancement tous les 5 ans pour ces agents qui, grâce à nos interventions récurrentes, changeront désormais d'indice tous les 3 ans.

- Vincent LOMBARD -

\* Comptes rendus des groupes de travail du 6 février et du 15 mai ainsi que de la CCP du 5 juillet à : <http://www.grenoble.snes.edu/spip/spip.php?rubrique249>  
Vous trouverez notamment en ligne les grilles de rémunération des agents en CDI.

### **Toujours plus nombreux à rejoindre le SNES !**

En confiant dans notre académie 3 sièges sur quatre à la CCP des non-titulaires au SNES et à la FSU, les enseignants, CPE et Co-Psy non-titulaires ne se sont pas contentés de confirmer la représentativité du SNES et de la FSU aux dernières élections professionnelles.

Ils sont également toujours plus nombreux à rejoindre le SNES. À l'instar du doublement des syndiqués non-titulaires au niveau national en cinq ans, le nombre de syndiqués non-titulaires a été multiplié par 5 dans notre académie sur la même période. Un bel encouragement à poursuivre le combat avec vous.

## COPsy : il faut des mesures d'urgence... Tout de suite !

Depuis de nombreuses années, nous dénonçons la baisse drastique du recrutement des COPsy et sa traduction dans l'académie de Grenoble en termes de postes non pourvus !

Pour rappel :

- En juin 2010, à l'issue du mouvement Intra, 21 postes ( *Équivalents Temps-plein ou ETP* ) restaient vacants sur 191 postes de COPsy. En septembre 2010, avec les rompus de temps partiels, 43 postes ( *ETP* ) restaient à pourvoir et 53 contractuel(le)s ont été embauché(e)s.
- À l'issue du mouvement Intra 2011, dans notre académie, 29 postes ( *ETP* ) étaient vacants.
- Cette année, 32 postes restent vacants après mouvement. On assiste bien à une précarisation de notre catégorie.
- De plus, 3 zones de remplacement ont été supprimées l'année dernière et, cette année, 2 l'ont été également. De ce fait, les petits et moyens remplacements ne pourront plus être assurés.
- Depuis 2005, nous dénonçons un nombre de postes mis au concours trop insuffisant pour compenser les départs en retraite ( *le nombre des postes au concours a été divisé par 5* ). Pour notre catégorie, ce sont 5 COPsy sur 6 départs à la retraite qui ne sont pas remplacés !
- Par ailleurs, dans l'académie, notre catégorie continue à subir la R.G.P.P. puisque - aux 8 postes administratifs et aux 2 postes de D-CIO supprimés, aux 3 CIO fermés et à la fusion des CIO Grenette et Olympique - s'ajoute cette année la fermeture du CIO de Thonon et la suppression du poste administratif de ce CIO. Nous nous sommes déjà opposés à la fermeture du CIO de Thonon qui est un véritable non-sens et qui entraîne la suppression d'un service public de proximité, favorisant ainsi l'apparition d'organismes privés. Le Recteur a été saisi par les élus. Pour exemple, la majorité du Conseil Régional s'est prononcée pour le maintien de ce CIO, lors de l'assemblée plénière du 29/ 03/ 2012.

Le nouveau gouvernement entend re-définir les contours du Service Public d'Orientation et ses modalités, notamment lors de la Conférence Sociale des 9 et 10 juillet prochains.

Saura-t-il entendre les personnels ?

Sur l'ensemble des contentieux avec le précédent gouvernement, le ministre a fait le choix d'attendre !

Aucune réponse n'a été apportée à notre demande d'augmenter les recrutements de COPsy stagiaires, en puisant dans la liste des 130 admissibles. Aucune réponse, encore, à notre demande d'annuler l'arrêté du 13 Mars 2012 sur les modifications des conditions de recrutement, ni à la demande d'un moratoire sur la mise en place du SPOTLV ( *Service public d'Orientation Tout au Long de la Vie* ).

Autant on peut comprendre la nécessité de prendre le temps d'examiner les dossiers, autant la profession attend une rupture vraiment significative avec la politique antérieure.

- **Ceci passe obligatoirement par des créations de postes. En 2014, nous en serons à 65 sortants de DECOP pour 1100 postes vacants !**
- **Ceci passe par le maintien de tout le réseau des CIO, ancrés fortement dans l'Éducation nationale et non dilués et absorbés dans des espaces communs de diverses natures comme le réclame l'ARF ( *Association des Régions de France* ).**
- **Ceci passe par l'arrêt de la procédure de labellisation à marche forcée, par une reconnaissance pleine et entière de nos missions auprès des élèves et des équipes et par une amélioration de nos rémunérations.**

Le Ministre a annoncé des discussions et une loi d'orientation qui sera présentée en automne. Il est urgent de prendre en compte l'avis des personnels et de leurs élus !

- *Frédérique PÉNAVAIRE* -

## MÉKICÉTYKIADIÇA

1. Il s'agit bien de notre recteur lui-même, lors de la remise des insignes de commandeur de l'Ordre des Palmes Académiques. En pleine mobilisation, cela montre bien l'état du dialogue social dans notre académie. À lire son profil Facebook, nous sommes en droit de nous demander si notre recteur, qui s'illustre dans les instances de la fac privée Pasqua, n'a pas quelques intérêts dans cette affaire.

2. Réponse assez simple quand on a suivi le feuilleton gouvernemental et quand on est au SNES. On comprend mieux pourquoi les recteurs avaient reçu une prime de 6 000 euros. Non pas pour les féliciter de mener à bien les suppressions de postes mais pour anticiper un renouvellement de garde-robe avec des vestes qui n'en finissent plus de se retourner. À entendre ces propos sortis d'un CHSCTA, on ne peut cependant que s'étonner de l'absence d'amis Facebook de notre recteur :

<http://fr-fr.facebook.com/olivier.audeoud>

3. On ne pouvait pas oublier notre nain national, symbole du mépris envers notre profession. Pas sûr cependant que les agents, gérés par les collectivités territoriales, acceptent cette poignée de main, de quelque bord qu'elle soit, à la suite des mobilisations dans les lycées et les collèges, les tentatives de privatisation et le non-remplacement des congés maladies...

4. Un passage des mandats du SNES ? Ces propos y auraient toute leur place, mais c'est à Philippe Meirieu que nous les devons dans *Le Monde*, propos qui lui ont valu les *ires* des experts de l'Éducation et des partisans du Socle commun qui ne mettent jamais les pieds dans une classe. Après une mobilisation du SNES et de la FSU contre le Socle et le LPC, les condamnations de cette idéologie des compétences continuent !

5. Eh non, ça n'est pas Daniel Robin dans une de ses passes d'armes avec la DGRH du Ministère, mais bien une sénatrice dans un rapport, tout ce qu'il y a d'officiel ( à télécharger sur le site du Sénat ) et dont cette phrase semble tout droit issue des mandats du SNES. Qui a dit que le SNES était isolé ? C'est fou comme un changement de majorité au Sénat montre des réalités différentes.

6. Cette réplique, entendue lors d'un groupe de travail de bilan de la mise en œuvre des modalités de formation des stagiaires dans notre académie, a vite été retirée par son auteur après les interventions des représentants de la FSU, et de ces seuls représentants syndicaux. La question du « *qui ne dit mot consent* » reste donc entièrement posée pour les représentants du SGEN. Quant, aux rapports de l'illustre député Grosperin sur la Formation, sur les compétences..., nous ne pouvons qu'espérer qu'ils ont connu la broyeuse lors du vidage des tiroirs après sa défaite aux législatives.

7. Eh non ! Ça n'est pas Gilles de Robien qui, voulant nous imposer toujours plus de compléments de service et autres choses, s'est fait renvoyé dans les cordes par un certain... Nicolas Sarkozy qui ne souhaitait pas commencer un quinquennat avec, d'emblée, le monde enseignant à dos ( *il lui aura suffi d'attendre quelques mois* ). Espérons que le président François Hollande ne connaîtra pas l'amnésie post-électorale et garde en tête ses propos adressés en ces termes au SNES. Son ministre l'apprendra assez vite s'il passe outre les propos de son candidat-président.

8. Réponse assez simple, même si l'on peut hésiter, tant les similitudes entre les propositions sont proches ( *pauvre néandertalien...* ). Après 15 ans d'une politique de « *dégraissage* », la mobilisation pour la défense du service public de l'Éducation sera encore à l'ordre du jour de la rentrée 2012.

- François LECOINTE -

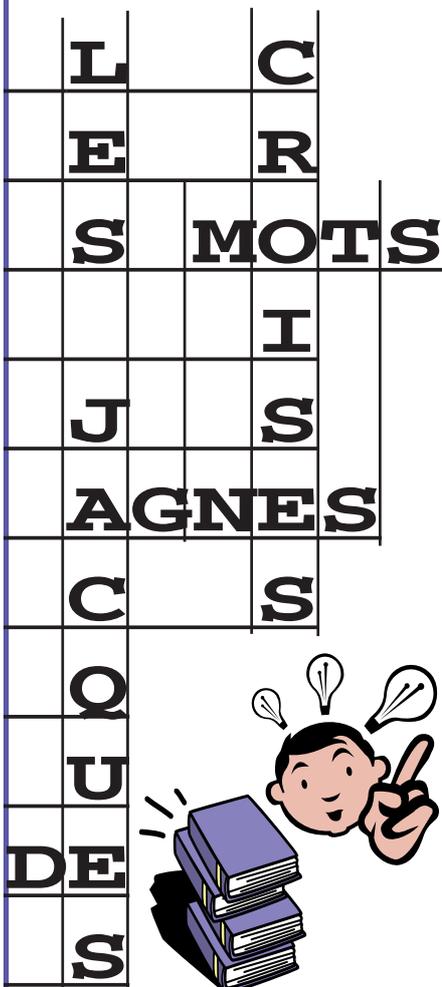
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
I	C	O	N	T	R	I	B	U	T	I	O	N	S		R	A
II	H	E	U	R	E	U	X		R	F		U	T	I	L	E
III	A	T		O		L		U	A		M	T		O		R
IV	M	A	R	T	H	E	R	I	C	H	A	R	D		D	E
V	P		I	S	O		E		E		I	I		B	U	E
VI	E		M	K		A	M	E		V	T	T		O	R	
VII	N	A	B	I		D	O	M	P	E	R	I	G	N	O	N
VIII	O	S	A	S		N	I	O		D	E	V	A	N	C	A
IX	I		U	T	E		S	I		A	B	E	L		O	T
X	S	I	D	E	R	E	E	S			R	S		C	R	U
XI	E	D		S	G	T			P	E	U		A		T	R
XII		E	U		O		E	P	E	R	N	A	Y		O	I
XIII		E	S	C	L	A	V	O	N		O	I		O	R	S
XIV	A	S		L		S	E	D	A	N		R	E	B	U	T
XV	V		B	E	S	T	I	O	L	E	S		R	I	M	E
XVI	A	N	D	O	U	I	L	L	E	T	T	E	S			S

## Solution des mots croisés du n° 200



Mahana No Atua - Paul Gauguin

# PANTHÉON DÉCOUSU



## Horizontalement.

**I.** Elle brilla sous les Lumières. **II.** Vibre. Assure la fermeture. **III.** Berné. Père de celui qui conquiert la toison. Au centre de la pièce. **IV.** Auras. Libre pionnière du journalisme et du féminisme. **V.** Œuf de Cologne. Origine du suroît. Commune du Doubs ou saurien sans pattes ni queue. **VI.** L'un des premiers, quoi qu'on dise, à demander devant une assemblée l'abolition de la peine de mort. Début et fin d'une héroïne sans cœur. **VII.** Rouleaux orientaux. Celui de Rameau est passé à la postérité. Montagne de Haute Provence ou ville de Haute Saône. **VIII.** Version espagnole de l'aber. Symbole de légèreté. On n'y touche pas ! **IX.** Un modèle des valeurs de la République. Choix. **X.** Révolutions. **XI.** Donné. A peut-être le premier entonné « debout foule esclave debout ! ». **XII.** A l'origine du syndicalisme révolutionnaire et des Bourses du Travail. Leur carré donne une bonne main. **XIII.** Symbole. Au cœur des sourates. Un strict minimum. Le recours contentieux. **XIV.** Tracent la route ou expédient les bulletins. Elle témoigna devant ses juges n'avoir rien à cacher. **XV.** Symbolise l'unité et la paix de l'Humanité. Libellule. Opinion publique. **XVI.** Voie de saunier. Elle rejeta une république qui fusillait le prolétariat.

## Verticalement.

**1.** Dresser. Blessé, mais pas forcément privé de tabac. Ego. **2.** Ego encore, mais au datif. Roi fainéant. Chantre de nos révoltes et poète de nos amours. **3.** Lac italien. Ville de Suisse alémanique ou animateur luxembourgeois. Niveau de vol. Acquiescement. **4.** Institutrice anarchiste déportée. Vieille bête. **5.** A la mode démodé. Corrigeai violemment. Orienter. **6.** Prince troyen. Sans apprêts. **7.** Projet. Plutôt le sigle hôtelier que « Nuits et Brouillards ». Grecque. **8.** Courant de pensée. Communard déporté prénommé Adolphe. Field sur la toile. **9.** Gardât. Nom florentin d'un héros mythique. **10.** Asile ou cheval anglo-saxon. Par plaisir ou pour correction. Entre les antérieurs du cheval ou dans l'île de Ré. Bref compte rendu. **11.** Catégorie en extinction. Souhait ou promesse. Une association de spécialistes. **12.** Classifier. Retira. Lettres de Heine. **13.** Décérèbrât. Corps célestes. **14.** Résistante portée à l'écran. En Champagne. **15.** Article étranger. Monarque. En tête de liste. Un bon réflexe a priori. **16.** Telles des affaires balzaciques. Va vers.

### Sommaire

Page 1 : Édito.  
 Page 2 : Tribune libre EE.  
 Page 3 : Tribune libre UA  
 Pages 4-5 : Retraites  
 Page 6 : Stagiaires  
 Page 7 : Les jeux de l'été  
 Pages 8-9: Texte adopté par la CA du 25 Juin 2012.  
 Pages 10-11 : Le projet du S3 et le secrétariat académique  
 Page 11 : Non-titulaires ( I )  
 Pages 12-13 : Vécu et premier bilan du mouvement Intra 2012  
 Page 13 : Non-titulaires ( II )  
 Page 14 : COPsy  
 Page 15 : Solution des jeux  
 Page 16 : Les mots croisés de l'été

### SECTION ACADÉMIQUE DU SNES - FSU

16 av. du 8 Mai 1945  
 BP 137 - 38403 -  
 Saint Martin d'Hères - Cedex  
 e-mail : s3gre@snes.edu  
 Tél : 04 76 62 83 30  
 Fax 04 76 62 29 64  
 Site académique :  
<http://www.grenoble.snes.edu>

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

